



## Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme

3, route d'Arlon L – 8009 Strassen

Tél. : +352 48 06 70 – Fax : + 352 48 05 72 – e-mail : [fla@fla.lu](mailto:fla@fla.lu)

[www.flu.lu](http://www.flu.lu)

### Règlement des Championnats Nationaux de Trail

- Date et lieu:** Dimanche, le 16 novembre 2014 à Heiderscheid. (départ à 9h00)
- Distance :** 50,1 km
- Inscriptions:** Les inscriptions nominatives sont à adresser par les clubs pour **le lundi 10 novembre 2014 à 12.00 heures** au Performance Club asbl ; M.Frank Brickler, 36, rue de Strassen, L-8094 Bertrange. fax. 36 06 10 / e-mail : [mail@trail-uewersauer.lu](mailto:mail@trail-uewersauer.lu) ) et au Secrétariat fédéral de la F.L.A. 3, route d'Arlon, L- 8009 STRASSEN, (fax: 48 05 72 – e-mail : [inscription@outdoor2014.flu.lu](mailto:inscription@outdoor2014.flu.lu) ).  
Les inscriptions tardives pour le championnat national restent possibles sur place contre paiement de la somme de 4 €.
- Qualification:** Seuls les athlètes espoirs/seniors en possession d'une licence de compétition validée sont admis à concourir. Ils doivent porter la tenue homologuée de leur club, le dossard et le chip leur remis par l'organisateur. A côté de l'inscription par l'intermédiaire du club, les athlètes sont tenus à s'inscrire individuellement d'après les modalités définies pour la course en question auprès de l'organisateur.
- Classements:** Un classement individuel est établi dans la catégorie masculine et féminine.
- Chambre d'appel :** Les athlètes inscrits pour le Championnat National sont tenus à confirmer leur participation à la chambre d'appel au Centre Sportif à Heiderscheid, le samedi, 15 novembre 2014 entre 16.00 et 19.00 heures ou le dimanche, 16 novembre 2014 entre 6.45 et 8.30 heures, ceci en soumettant leur tenue de compétition homologuée de leur club, accompagné du dossard leur attribué par l'organisateur.
- Ravitaillement :** Le ravitaillement en dehors des postes spécialement prévus à cet effet par une tierce-personne n'est pas autorisé.
- Contrôles :** Des contrôles de passage seront effectués par des juges fédéraux à différents endroits du parcours.
- Responsabilité :** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de malaise ou de vol pouvant survenir avant, pendant ou après la course.
- Réclamations:** Toute réclamation contre une décision d'un juge, relative au résultat ou au déroulement de la course est à adresser sur place et par écrit au juge-arbitre fédéral des championnats.

Toute autre réclamation est à adresser par écrit, **au plus tard 15 jours après l'épreuve à la F.L.A.**